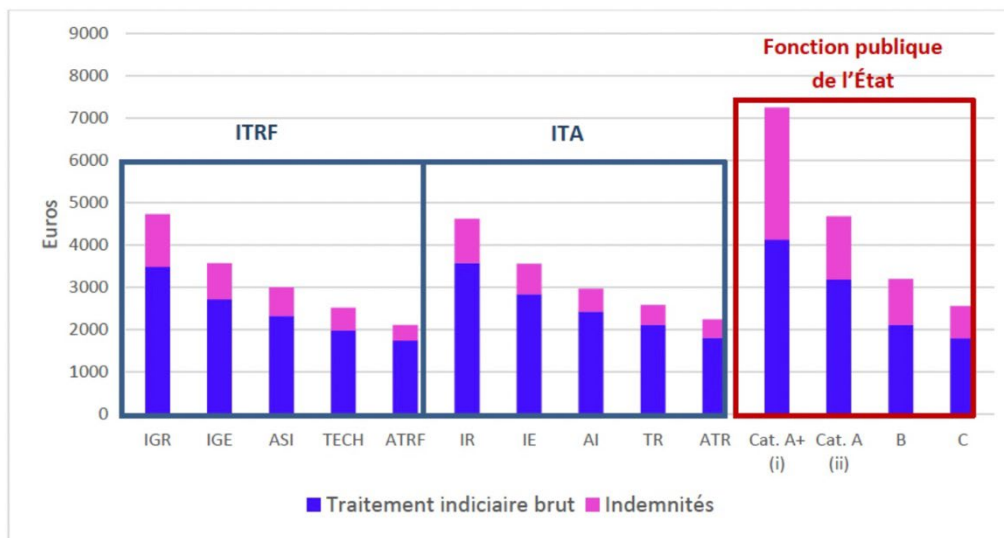


## NOS SALAIRES SONT LES PLUS BAS DE TOUTE LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT

Graphique n° 10 : rémunérations moyennes brutes mensuelles dans les filières ITRF, ITA et dans l'ensemble de la fonction publique de l'État (2021)



(i) : pour la catégorie A+, au vu de l'hétérogénéité des corps inclus dans cet ensemble, seuls les ingénieurs de l'État ont été retenus pour cette comparaison. Les chiffres présentés sont estimés par la mission à partir des données de la DGAFP (rapport 2021 sur l'état de la fonction publique, salaires 2019).

(ii) : hors enseignants.

Source : INSEE IP n° 1955, juin 2023, L'état de l'enseignement supérieur, la recherche et de l'innovation en France, juin 2023 ; et DGAFP (rapport sur l'État de la fonction publique)

Les restrictions annoncées ne vont certainement pas favoriser le rattrapage de la perte de 25% de notre pouvoir d'achat depuis 20 ans, ni le retard de nos rémunérations, en tant qu'agents de l'enseignement supérieur et de la recherche. Nous sommes très en dessous du reste de la fonction publique (la part de nos primes rapportées au reste de la rémunération est inférieure de 30 % à celle correspondant au reste de la FPE) d'après le dernier rapport de l'IGESER de mars 2024. Ce document valide ce que le SNTRS-CGT dénonce depuis de nombreuses années, un **'décalage défavorable des filières ITA et ITRF, à la fois sur le plan indiciaire pour les corps de catégorie A, et sur le plan indemnitaire, toutes catégories confondues'**.

### Glossaire :

**DGAFP** : Direction générale de l'administration et de la fonction publique

**IGESR** : Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche

**FPE** : Fonction publique d'État